

Alsina

PRO SUMMUM

A QUI S'ADRESSE CE CONTRAT ?

Tous les professionnels à la recherche d'une couverture de protection juridique optimale.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

- Pénal
- Complément d'assurances
- Social
- Prud'homal
- Commercial
- Patrimonial
- Administratif
- Automobile
- Fiscal
- Recouvrement des créances
- Transmission ou cession de l'entreprise
- Assistance communication média

LES EXEMPLES D'INTERVENTION

- A la suite de son licenciement, le salarié conteste les indemnités qui lui ont été versées. Il assigne l'assuré devant le Conseil de Prud'hommes...
- Malgré différentes relances téléphoniques, le client de l'assuré ne règle pas la facture qui lui a été adressée il y a plus de 3 mois...
- L'assuré est mis en cause par un de ses clients qui conteste la qualité de son travail et prétend à une indemnisation. La réclamation étant inférieure au montant de sa franchise, son assureur RC refuse d'intervenir...
- Un commercial perd des points sur son permis de conduire, nous prenons en charge le stage volontaire de récupération de points...

LE TARIF

La Prime est calculée en fonction des éléments suivants :

- Code NAF - CA HT - Nombre de salariés - Nombre de véhicules

Ex :

- Une boulangerie : 3 salariés - 300 000 € de CA HT - 1 véhicule : Prime à partir de 369 € TTC/an
- Une entreprise de maçonnerie générale : 10 salariés - 1 000 000 € de CA HT - 3 véhicules : Prime à partir de 1 160 € TTC / an

LES CONDITIONS DE LA GARANTIE

Liberté du choix des défenseurs (avocats, huissiers, etc...)

Plafond de garantie par litige : jusqu'à 55 784 € (selon option choisie)

Dont plafond expertise judiciaire : jusqu'à 10 838 € (selon option choisie)

Garanties monde entier

Seuil d'intervention : 0 € (sauf garantie recouvrement de créances : seuil 1000 € TTC)

Franchise : 0 € (sauf garantie recouvrement de créances : 15 %)

